

REPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA

MINISTÈRE DU PLAN, DU DÉVELOPPEMENT RURAL, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TOURISME

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DÉMOGRAPHIE



ACTES
DU QUATRIÈME COLLOQUE
DE
DEMOGRAPHIE AFRICAINE

Migrations - État civil - Recensements Administratifs
Ouagadougou 20 - 24 janvier 1975

Centre de Recherche pour le Développement International, Ottawa
Institut de Formation et de Recherches Démographiques, Yaoundé
Groupe de travail INED. INSEE MinCoop-ORSTOM, Paris
Organisation Commune Africaine et Mauricienne, Bangui

L'ENQUETE SUR LES EMIGRATIONS DE HAUTE-VOLTA (1960-1961)

par Rémy CLAIRIN

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques Paris

1. Introduction :

C'est en 1960-61, qu'a eu lieu la première enquête portant sur la population de l'ensemble de la Haute-Volta. Jusque là, ce pays avait été particulièrement négligé, puisqu'il ne disposait même pas d'un Service de la Statistique avant 1960.

Lors de l'élaboration du projet, le Gouvernement et le Ministère du Plan de Haute-Volta, avaient demandé que le programme de l'enquête comporte une étude de l'émigration voltaïque. Cette exigence était amplement justifiée par l'importance de ce phénomène dans la vie économique et sociale du pays.

Mais, en pratique, cela posait de sérieux problèmes de réalisation, compte tenu des moyens disponibles — assez limités — en crédits et personnel, et surtout, de la durée possible du travail sur le terrain qui ne pouvait guère excéder six mois.

En effet, les flux migratoires sont extrêmement complexes. Pour les observer avec quelques précisions, il faut procéder à des observations de longue durée et de réalisation difficile, ou encore, à des enquêtes à passages répétés.

C'était de toute évidence, irréalisable dans les conditions où l'on se trouvait. Certes, les enquêtes démographiques classiques à passage unique permettent de rassembler des données sur les mouvements migratoires, mais celles-ci restent par la force des choses, fragmentaires et hétérogènes.

A partir du lieu de naissance des recensés, on peut connaître les immigrés dans le pays étudié, mais par contre, cela ne donne aucune indication sur les émigrés.

Mais en outre, la plupart des enquêtes démographiques comportent des questions plus ou moins détaillées qui s'appliquent spécifiquement aux mouvements migratoires :

— d'une part, on interroge les visiteurs ou personnes de passage.

— d'autre part, en recueille auprès des membres d'un ménage présents au moment de l'enquête, des renseignements sur les « résidents habituels » de leur logement, temporairement absents (ce qui, incidemment soulève le problème très délicat de la définition de la résidence habituelle).

En théorie, cela devrait permettre de bien connaître les déplacements à l'intérieur du territoire couvert par l'enquête. Mais, en ce qui concerne les émigrations hors de ce territoire, les renseignements sont très imparfaits, les membres de la famille du migrant n'ayant en général que des renseignements très approximatifs, sur sa situation exacte.

L'interprétation de ces données, même si elles sont correctes, est d'ailleurs fort délicate. Si l'on prend par exemple la durée d'absence : parmi les personnes parties depuis quatre jours, certaines rentreront le lendemain, d'autres dans un mois, ou dans quatre ans, et d'autres encore se fixeront définitivement ailleurs.

Cela résulte de la très grande diversité des mouvements de population depuis les simples déplacements jusqu'aux migrations définitives. Si l'on ne veut pas rencontrer des difficultés insolubles, il est nécessaire de se limiter à un ou plusieurs types de déplacements bien définis par des critères objectifs.

2. Méthode adoptée :

La méthode adoptée en Haute-Volta a été définie en fonction des contraintes qui viennent d'être décrites et dont la principale est le fait que les renseignements ne pouvaient être obtenus qu'à l'occasion d'un passage unique.

Une solution aurait consisté à interroger tous les recensés de façon exhaustive sur leurs déplacements au cours d'une période de référence bien définie (par exemple un an), avant le jour de l'enquête.

Les inconvénients de cette méthode sont évidents : l'enregistrement aurait été alourdi par un grand nombre de déplacements accidentels, pour la plupart sans incidence pratique et de migrations saisonnières beaucoup moins importantes que les émigrations à moyen et long terme. Celles-ci n'auraient été appréhendées que si l'intéressé était rentré au pays au cours de la période de référence, et on n'aurait obtenu à leur sujet que des renseignements très fragmentaires.

On a donc décidé de limiter l'étude à un type défini de migrations : les séjours à l'étranger ayant duré au moins six mois.

Cette limite a été choisie de façon à limiter les mouvements saisonniers — dont le nombre est considérable —, tout en restant assez basse pour ne pas être trop restrictive.

On s'est également limité au sexe masculin, non par misogynie, mais parce qu'en Haute-Volta, l'émigration temporaire qui a un caractère essentiellement économique, n'intéressait que dans une faible mesure le sexe féminin. Les résultats de l'enquête démographique ont montré que parmi les résidents habituels, âgés de 20-29 ans, 20 % des hommes et 2 % seulement des femmes se trouvaient à l'étranger. En outre, 40 % des femmes absentes étaient parties depuis moins d'un mois, contre 23 % des hommes.

Ayant ainsi limité le champ de l'étude, on a étudié le sujet de façon aussi approfondie que possible, d'une part en interrogeant les intéressés sur leurs émigrations si anciennes fussent-elles, d'autre part, en demandant des renseignements aussi variés que détaillés.

La technique a consisté à poser à tous les résidents habituels âgés de 14 ans et plus, présents au moment de l'enquête, la question suivante : « Au cours de votre existence, avez-vous passé au moins six mois consécutifs hors de la Haute-Volta ? »

Dans l'affirmative, une croix était portée dans une colonne du formulaire principal de l'enquête démographique, aux fins de contrôle, ainsi qu'un numéro d'ordre à l'intérieur du village permettant d'identifier l'émigrant, et un questionnaire émigration était rempli par l'enquêteur.

Cette méthode était, semble-t-il, nouvelle. En tout cas, les responsables de l'enquête n'avaient connaissance d'aucun précédent en la matière.

Les avantages de la méthode sont les suivants :

- elle ne nécessite qu'un seul passage ;
- les données recueillies permettent de saisir les émigrations temporaires complètes, depuis le départ de l'intéressé, jusqu'à son retour au pays ;
- on obtient des données sur l'histoire de ces mouvements migratoires, et leur évolution dans le temps, tant quantitativement, que qualitativement.

Par contre, elle présente des *inconconvénients sérieux* :

— tout d'abord, on ne peut bien évidemment interroger que les résidents, ce qui exclut les hommes en déplacement, quelle qu'en soit la durée. Ces derniers représentaient 16,3 % des individus de 14 ans et plus, (dont 7,0 % se trouvaient à l'étranger). . Cela introduit certainement un biais.

— mais surtout, on fait appel très généreusement à la mémoire des intéressés, pour des événements parfois fort anciens.

Quand on considère les erreurs et déformations qui se produisent même dans des interrogatoires portant sur des périodes relativement brèves et sur des sujets assez simples comme la fécondité, on comprend que les responsables de l'enquête eux mêmes n'aient pas eu à l'origine une confiance sans limite quant aux chances de succès de l'opération.

Ils avaient certes, le sentiment que l'expérience devait être tentée, mais n'étaient nullement certains qu'au moment de l'exploitation, on ne devrait reconnaître que tout ce travail avait été pour rien.

Disons tout de suite que ces sombres pressentiments ne se sont pas réalisés. Au contraire, l'analyse des données fait apparaître des résultats bien meilleurs que ce que l'on avait espéré. Il est évidemment impossible d'affirmer que ces résultats soient exacts, mais on n'y décèle pas d'absurdités, ni de contradictions flagrantes.

Or, on avait multiplié les questions en demandant notamment un grand nombre de renseignements chiffrés (durée de voyage par moyen de transport, rémunération, etc...) de façon à tester les capacités de la mémoire humaine sur des sujets très divers.

Il ne faut d'ailleurs pas perdre de vue qu'il y a peu de corrélation entre le coût et la difficulté d'une enquête par sondage, d'une part, la complexité du questionnaire d'autre part (surtout lorsque comme ici, ce questionnaire n'intéresse qu'une-sous-population). L'interrogatoire effectif ne représente qu'une fraction du temps consacré à la préparation, aux déplacements, identifications, prises de contact, etc.... Un enquêteur doué relèvera aussi bien un grand nombre de renseignements que quelques données très simples, alors que même ces dernières seront mal enregistrées par un enquêteur de mauvaise qualité.

Une circonstance favorable qu'il faut noter, et qui était imprévisible au départ, est que le citoyen voltaïque s'est montré dans l'ensemble extrêmement coopératif et semble avoir fait tout son possible pour satisfaire la curiosité de l'enquêteur — même si les questions étaient nombreuses. Il est vrai qu'on lui demandait de raconter en quelque sorte, une période particulièrement aventureuse de son existence, ce que beaucoup de gens font volontiers.

3. Questionnaire émigration

3. 1. Présentation :

Un problème était soulevé par des « récidivistes » ayant multiplié les déplacements de plus de 6 mois à l'étranger au cours de leur existence. En fait, on a constaté que la très grande majorité des personnes interrogées (87 %), n'avaient émigré qu'une fois au cours de leur existence. Toutefois, il n'est pas sûr que la situation n'évolue pas à cet égard. D'autant plus que les hommes jeunes qui représentent une proportion considérable de l'échantillon, avaient des chances de partir par la suite à l'étranger.

De toute façon, on a estimé que remplir un questionnaire séparé pour chacune des émigrations serait compliqué, et en conséquence, les « émigrants à répétition » ont été interrogés seulement sur leurs premiers et leurs derniers séjours à l'étranger de façon à étaler au maximum dans le temps.

On a utilisé une feuille recto-verso :

— au recto : Figuraient en haut de page, les renseignements géographiques permettant d'identifier l'émigrant et de rapprocher les renseignements du questionnaire émigration de ceux du formulaire démographique principal.

Le reste de la page était consacré aux renseignements relatifs à la première émigration (en cas de déplacements multiples à l'étranger), et n'était donc pas rempli dans le cas — le plus fréquent — où l'intéressé n'avait émigré qu'une fois.

— au verso : on notait les renseignements concernant la dernière émigration hors de Haute-Volta. Cette partie était donc remplie dans tous les cas. Comme l'identification de l'intéressé figurait au recto, on disposait de plus de place, et les renseignements demandés étaient plus détaillés pour la dernière émigration.

Le recensement de la concession (ménage), terminé, les questionnaires émigration étaient placés à l'intérieur du formulaire démographique principal qui était plié.

Ce n'étaient pas les seuls documents annexes ; en effet on remplissait également pour chaque femme de 14 ans et plus, un questionnaire portant sur la nuptialité, la fécondité et la survie des enfants. Pour chaque décès dans le ménage, au cours des 12 derniers mois, on remplissait un formulaire « cause de décès ».

L'emploi de feuilles volantes présente certes un danger de perte ou de confusion, mais en pratique, les cas où ces documents manquaient au moment de l'exploitation furent extrêmement peu nombreux.

3. 2. Renseignements demandés :

Un modèle de questionnaire émigrations est donné en annexe (n° 1 et 2).

Pour chaque émigration, les questions étaient classées en grandes catégories suivant un ordre chronologique :

- 1) situation au départ de Haute-Volta ;
- 2) circonstances du départ et voyage aller ;
- 3) circonstances de l'arrivée ;
- 4) renseignements sur le séjour à l'étranger et, en particulier, emplois exercés ;
- 5) circonstances du départ du pays d'émigration et voyage de retour.

On avait décidé de demander le maximum de renseignements, en particulier sur les points suivants :

3. 2. 1. Voyages d'aller et de retour :

On a demandé à l'intéressé de préciser son itinéraire, en le décomposant d'après les moyens de transport utilisés successivement : à pied, à bicyclette, en véhicule automobile, en train, en bateau, en avion.

Pour chacun de ces moyens de transport, on a relevé la durée totale (y compris la halte jusqu'à l'utilisation d'un autre moyen), et (pour la dernière émigration) le prix versé par l'émigrant.

Pour toutes les questions où intervenaient des sommes d'argent, une complication supplémentaire provenait de ce que deux devises coexistent dans cette région : le franc (français ou CFA), et la livre (sterling ou ghanéenne). On y reviendra à propos du dépouillement.

3. 2. 2. *Activité au cours de l'émigration :*

Pour chacun des emplois occupés par l'émigré, on a posé pour la dernière émigration, outre les questions classiques sur l'activité, l'employeur, etc... un certain nombre de questions visant à estimer la rémunération :

— l'intéressé était-il rémunéré en nature ? (en tout ou en partie ?)

— percevait-il un salaire en espèces ? (accompagné ou non d'une rémunération en nature).

Dans l'affirmative, on inscrivait le montant unitaire, la monnaie utilisée (francs ou bien livres, shillings), la période de référence (heure, jour, semaine, mois etc...), la durée totale de l'emploi (en années, et en mois). Enfin, on précisait si l'intéressé était logé ou nourri, ou les deux. C'était évidemment fort complexe et c'est la partie du questionnaire qui inspirait le plus d'inquiétude ; on verra plus loin quelques-uns des résultats obtenus.

3. 2. 3. *Bénéfices rapatriés en Haute-Volta*

On a demandé d'une part, les sommes d'argent rapatriées, d'autre part, les produits rapportés en Haute-Volta, avec une estimation de leur valeur globale, (en distinguant les bicyclettes, objets qui avaient au moins à une certaine période, un caractère de véritable symbole social).

4. — EXPLOITATION

Avant de procéder au chiffrage, on a dû effectuer un certain nombre de totalisations et de calculs. La fiche utilisée est donnée en annexe 3 (questionnaire émigrations — fiche de calcul).

Cette fiche servait :

a) à totaliser la *durée des voyages aller et retour* en distinguant :

— la durée des déplacements à pied ou à bicyclette (P)

— la durée des voyages par d'autres moyens de transport (A)

b) pour ces mêmes voyages, à totaliser le *prix total* déboursé par l'émigrant, d'une part, en francs, d'autre part, en livres (avec la difficulté supplémentaire qu'entraîne l'existence des shillings et des pence).

c) à estimer la rémunération totale par emploi (toujours en distinguant francs et livres).

Ceci impliquait des calculs plus compliqués : il fallait d'abord convertir la durée totale d'emploi (exprimée en années, et en mois) en période unitaire de rémunération, par exemple en semaine ou en jours, et ensuite, faire la multiplication pour chaque emploi exercé et additionner les chiffres obtenus.

L'exploitation elle-même fut assez complexe. En particulier comme les événements enregistrés étaient très étalés dans le temps, il a fallu classer les données par période, d'où une multiplication du nombre des tableaux.

On a retenu les périodes suivantes :

— Avant 1923 (jusqu'au début du recrutement des travailleurs pour la Côte d'Ivoire) ;

— 1924-1932 (jusqu'à la suppression de la Haute-Volta dont la plus grande partie a été rattachée à la Côte d'Ivoire) ;

— 1933-1939 (jusqu'à la guerre) ;

— 1940-1945 (période de guerre) ;

— 1946-1950 (suppression du recrutement forcé de travailleurs, la Haute-Volta est reconstituée en 1947) :

— 1951-1955 }
— 1956-1960 } (Périodes quinquennales).

5 RESULTATS :

5. 1. Résultats globaux :

Les estimations de l'évolution du mouvement migratoire dans le temps (jusqu'en 1960), sont forcément fondées sur des hypothèses, telles que l'absence de corrélation marquée entre le fait d'avoir émigré, et la mortalité — ce qui est assez vraisemblable — et l'extrapolation à l'avenir du comportement observé des émigrants à l'étranger ce qui est beaucoup plus aléatoire et dépend notamment de facteurs politiques imprévisibles (attitude des pays de destination).

Dans ces conditions, on a obtenu les résultats suivants :

Vers 1960, le nombre annuel de départs en émigration de plus de 6 mois à l'étranger était de l'ordre de 25.000 dont 14.000 âgés de moins de 25 ans, et moins de 2.500 de plus de 35 ans. On pouvait prévoir une durée moyenne de séjour à l'étranger un peu supérieure à 2 ans et demi. Si les taux observés restaient constants, près de la moitié des Voltaïques masculins émigreraient au moins une fois au cours de leur existence. Mais il y avait une expansion très nette de l'intensité du phénomène au cours de la décennie 1951-1960 (accroissement de l'ordre de 14 % par an).

En ce qui concerne les pays de destination, on observe une augmentation marquée de la part de la Côte d'Ivoire, surtout depuis la fin de la guerre.

PERIODE DE DEPART	Pays de destination des migrants :		
	1946-1950	1951-1955	1956-1960
Côte d'Ivoire.....	47,3	59,7	66,1
Ghana	36,9	35,4	30,1
Autres pays	15,8	4,9	3,8
Total	100,0	100,0	100,0

5. 2. Résultats chiffrés :

C'est surtout dans ce domaine que les résultats ont été bien meilleurs (ou moins mauvais) que l'on ne s'y attendait. Il était certes, pour le moins hasardeux de demander à des gens de citer les dépenses ou les bénéfices qu'ils avaient faits 20 ou 30 ans auparavant. L'érosion monétaire a été considérable, et on pouvait craindre que les intéressés ne donnent des ordres de grandeur correspondant au niveau actuel des salaires ou du pouvoir d'achat.

Or, du moins pour les périodes les plus récentes, on constate que les chiffres moyens obtenus diminuent considérablement à mesure que l'on remonte dans le passé.

Il est, par exemple, intéressant de comparer les rémunérations totales moyennes pour les emplois ayant duré un an au cours des deux dernières périodes quinquennales. Les montants exprimés en livres ont été convertis en francs CFA, en utilisant d'une part le cours officiel moyen (OFF), d'autre part, le cours moyen sur le marché libre (ML).

Rémunération moyenne totale des salariés en espèces, suivant les avantages annexes (chiffres arrondis)

Période	Rémunération en francs CFA		
	Logé et nourri	Logé ou nourri	Ni logé ni nourri
1951-55	29.600	(a)	45.600
1956-60	40.850	45.600	63.100
	Rémunération en livres		
1951-55	37,2	64,2	70,9
1956-60	58,0	72,2	80,1

(a) Effectifs trop faible pour être significatifs.

Equivalents en francs CFA des rémunérations en livres

1951-55	OFF 18.200	31.500	34.700
	ML 21.900	37.900	41.800
1956-60	OFF 34.800	43.300	48.100
	ML 41.800	52.000	57.700

On notera que les rapports entre les rémunérations en francs ou équivalents en francs des valeurs en livres pour les deux périodes, sont de l'ordre de 1,4 pour toutes ces catégories (sauf pour les personnes rémunérées en livres, logées et nourries, où il est très supérieur (1,9). Ceci correspondrait à une augmentation du pouvoir d'achat de l'ordre de 15 %.

A partir de ces chiffres et d'autres données, on a cherché à estimer pour l'ensemble des salariés, l'ordre de grandeur de la rémunération annuelle moyenne par période d'émigration quelle qu'ait été la durée d'emploi. On a ensuite converti ce montant de façon très approchée en pouvoir d'achat exprimé en francs 1955-1960. Pour la livre, on a pris la moyenne des cours officiels et des cours sur le marché libre.

Rémunération annuelle moyenne d'après la période de départ en émigration.

Période	Rémunération en francs		Rémunération en livres	
	EFFECTIVE	POUVOIR D'ACHAT en francs 1956-60	EFFECTIVE	POUVOIR D'ACHAT en francs 1956-60
1932 et avant	600	14.400	20	39.600
1933-1939	1.100	19.800	20	44.300
1940-1945	3.000	18.900	35	48.500
1946-1950	20.000	40.000	45	40.500
1951-1955	31.000	37.200	47	30.500
1956-1960	40.000	40.000	55	36.300

Les rémunérations les plus anciennes sont très vraisemblablement sur-évaluées; la baisse observée en 1940-45 s'explique par les réquisitions de main-d'œuvre; mais le chiffre de 1946-50 est certainement trop élevé. L'évolution est beaucoup plus irrégulière en ce qui concerne les rémunérations en livres. Mais si l'on considère que le franc a perdu plus de 95 % de sa valeur entre 1930 et 1960, il est remarquable que les souvenirs des intéressés aient été assez précis pour que les chiffres anciens ne semblent tout compte fait, que modérément gonflés.

6. Conclusion :

Etant donné que cette étude a été réalisée dans le cadre d'une enquête démographique, beaucoup plus vaste, son coût marginal a été assez faible. Les résultats confirment que l'on a eu raison de l'entreprendre. Elle présente un intérêt certain du point de vue méthodologique et expérimental.

Cela illustre une fois de plus, l'intérêt qu'il y a à procéder en liaison avec une opération à grande échelle — où le nombre des sujets abordés est, par la force des choses, limité à des études plus approfondies portant sur des sous-échantillons ou, comme ici, des populations particulières. Cela permet d'obtenir des renseignements dont la collecte serait très coûteuse, si elle était entreprise isolément.

Cela suppose évidemment des efforts dans le domaine de la coordination de la recherche et de la multidisciplinarité dont on chante volontiers les louanges, mais que l'on réalise trop rarement en pratique.

Annexe 1. — (Recto)

REPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA ENQUETE DEMOGRAPHIQUE PAR SONDAGE
QUESTIONNAIRES SUR LES MIGRATIONS N°

Village N° | | | Hameau : N° de la famille
N° de la fiche collective Ligne : N° de l'émigrant
Enquêteur : Date : Contrôleur Date

Nom et prénom Age Ethnie
Nombre total d'émigrations en HV : hors de HV !.....!.....!.....!

1ère Emigration hors de Haute-Volta/Pays Durée | | |

1) Situation au départ

Age Résidence : SM enfants
Profession au départ Langues africaines
Langues non — africaines | | |

2) Départ date | | | Motif CF.

Organisé par : accompagné par épouses enfants autres
Itinéraire

Moyen de transport

Jusqu'à

durée

3) Arrivée Accueil : Lieu.

1er emploi obtenu par : Délai Lieu

Séjour

4) Emploi exercé le plus longtemps (Lieu) (Activité) (SP) (Entreprise) (Durée)

Organisation coutumière

Temps total de chômage | | |

Mariage à l'étranger Epouse ramenée en Haute-Volta

5) Retour lieu : Date | | | Motif

Organisé par : accompagné par épouse : enfants : autres

Itinéraire

Moyen de transport

Jusqu'à

Durée

Bénéfices rapportés : Argent pour : bicyclette

Autres produits : Temps passé en Haute-Volta | | |

Annexe 2. — (Verso)

B) DERNIERE EMIGRATION HORS DE HAUTE-VOLTA

Pays _____ Durée | ____ | ____ | 1) Situation au départ _____
 Age Résidence SM Enfants Profession _____ | _____

2) Départ date ____ | ____ | Motif CF :
 Organisé par accompagné par épouse enfants autres
 Itinéraire

Moyen de transport					
Jusqu'à					
Durée					
Prix					

3) Arrivée lieu : _____ Accueil _____
 1er emploi obtenu par délai | ____ | ____ | lieu

4) Séjour

N°	LIEU	Activité	SP	Entreprise	Employeur	Nature	REMUNERATION			Nourri.	DUREE		Motif du départ
							Montant	M P	Logé				
1													
2													
3													
4													

Organisation coutumière Temps total de chômage | ____ | ____ |
 Mariage à l'étranger Epouse ramenée en Haute-Volta

5) Retour lieu Date | ____ | ____ | Motif
 Organisé par accompagné par épouses enfants autres

Itinéraire

Moyen de transport					
Jusqu'à					
Durée					
Prix					

Bénéfices rapportés : argent pour bicyclette
 Autres produits :

Langues parlées africaines
 Actuellement Non africaines :

**APPROCHE DES MIGRATIONS TEMPORAIRES ET DEFINITIVES PAR UNE ENQUETE
RENOUVELEE HAUTE-VOLTA : REGION MOSSI 1973**

Par André QUESNEL et Jacques VAUGELADE

Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer Ouagadougou

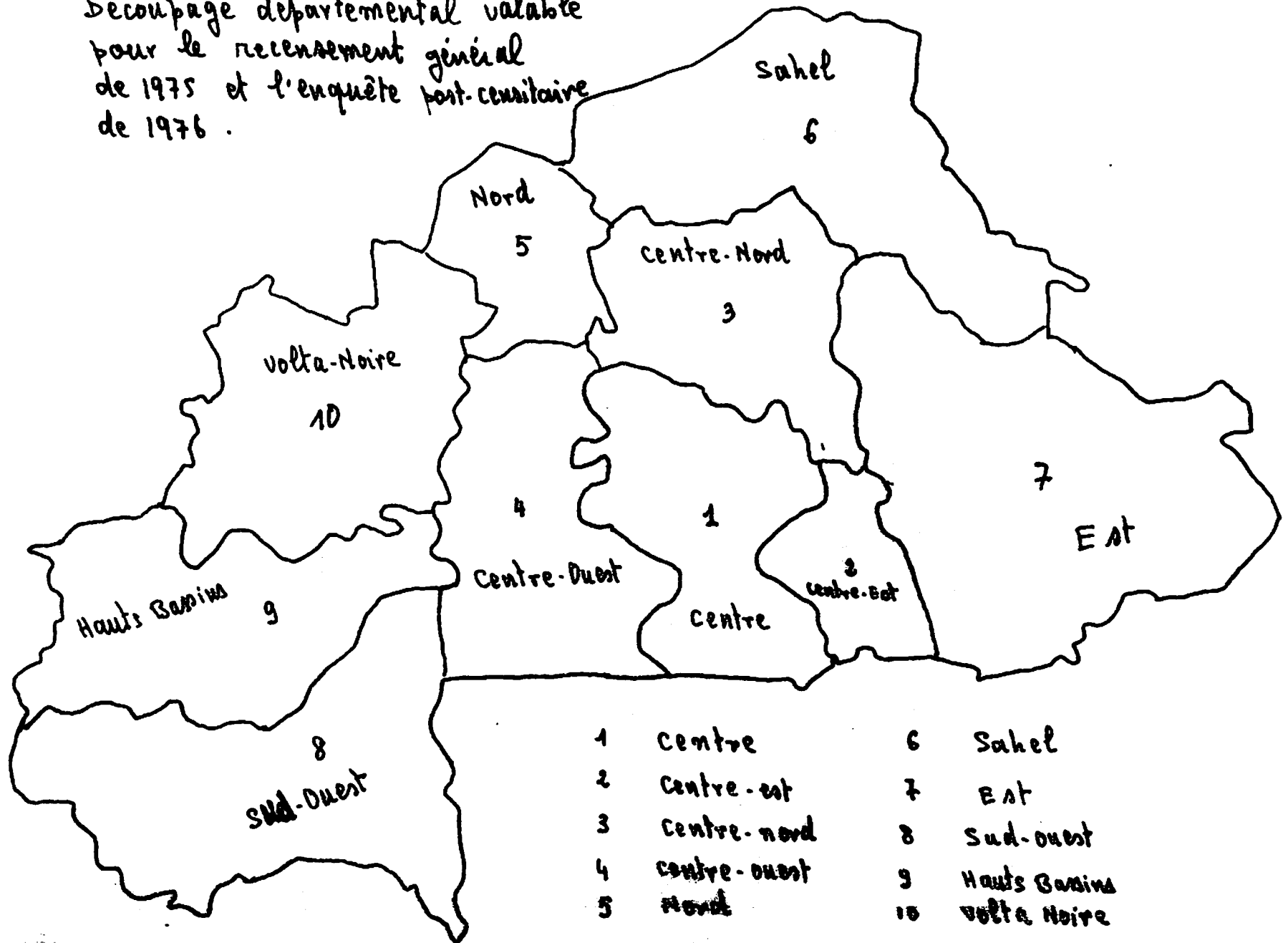
Parmi les nombreuses études apportant des données sur les migrations, peu ont abordé cette question dans une optique démographique. Autrement dit la collecte n'a pas été conçue en fonction des objectifs de l'analyse démographique. Or la jonction entre l'analyse et la collecte doit être constamment maintenue car c'est par la collecte que les concepts conçus pour l'analyse prennent forme.

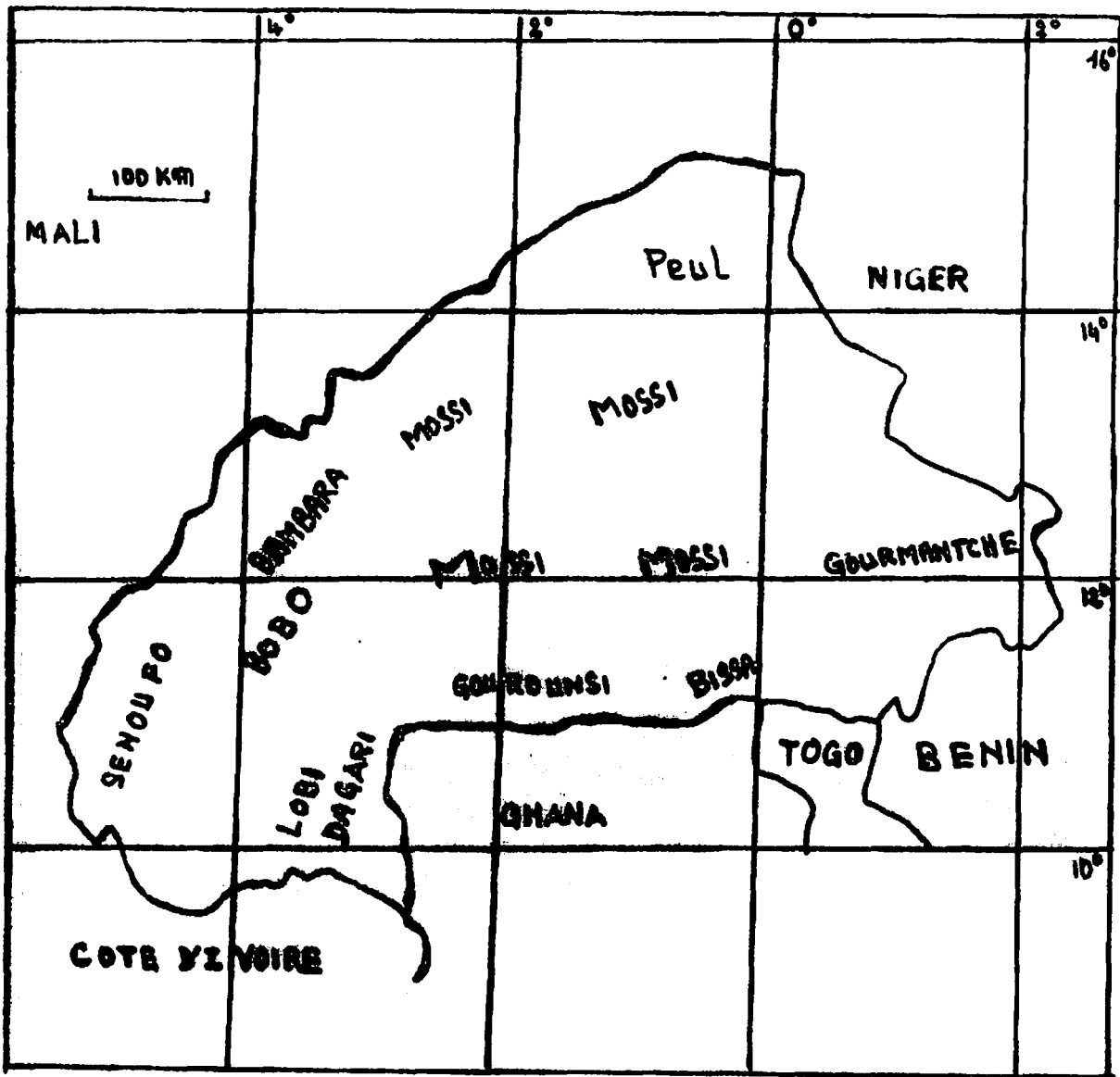
Le présent texte n'a pas l'ambition de résoudre ce problème mais il désire seulement que les leçons méthodologiques particulières à un mode d'observation utilisé en Haute-Volta, qui vont être exposées, ne masquent pas ce problème fondamental, car au travers des difficultés concrètes rencontrées, il était constamment sous-jacent.

Considérée au départ par nous, comme un enrichissement l'enquête renouvelée se trouve maintenant confrontée aux résultats de cette étude. Une précédente communication (1) mesurait assez bien les limites de l'Observation Renouvelée (O.R.) au niveau de la collecte mais il n'en était pas de même au niveau de l'analyse. Les promesses attendues de la méthode étaient directement liées à sa nature sans considération pour la validité des données recueillies par cette méthode. Il faut reconnaître que les données recueillies résistent quelques fois à l'analyse conçue au départ.

(1) IUSSP/UIESP 27-8, 1-9-1973 — Liège. — A. QUESNEL et J. VAUGELADE :
« L'enquête renouvelée : enrichissement de l'observation et de l'analyse démographiques dans les pays à statistiques incomplètes ».

Découpage départemental valable
 pour le recensement général
 de 1975 et l'enquête post-censitaire
 de 1976.





CARTE ETHNIQUE DE LA
HAUTE VOLTA

